

Nombre de
membres en
exercice

95

Présents et
représentés

94

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DU GRAND ANECY

SEANCE du 18 NOVEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un
Le dix huit du mois de novembre à dix-huit heures

Le CONSEIL de COMMUNAUTÉ du Grand Anecy, dûment convoqué en séance officielle le douze novembre deux mille vingt et un, s'est réuni Salle du Météore - 27 route de Frangy à Meythet en séance Ordinaire sous la présidence de Frédérique LARDET, Présidente.

Délibération

Date
d'affichage

25 NOV. 2021

Déposée en
Préfecture le

24 NOV. 2021

Etaient présents

Jean-Pascal ALBRAN, Etienne ANDRÉYS, Christian ANSELME, Jacques ARCHINARD, Gilles ARDIN, François ASTORG, Frédérique BANGUÉ, Olivier BARRY, Isabelle BASTID, Alexandra BEAUJARD, Marie BERTRAND, Nicole BLOC, Franck BOGEY, Cécile BOLY, Patrick BOSSON, Bilel BOUCHETIBAT, Stéphane BOUCLIER, Catherine BOUVIER, Christian BOVIER, Vanessa BRUNO, Pierre BRUYERE, Christel CASSET, Lola CECCHINEL, Odile CERIATI-MAURIS, Henri CHAUMONTET, Martine COUTAZ, Sandrine DALL'AGLIO, Roland DAVIET, Noëlle DELORME, Joëlle DERIPPE-PERRADIN, Isabelle DIJEAU, Samuel DIXNEUF, David DUBOSSON, Fabienne DULIEGE, Denis DUPERTHUY, Elisabeth EMONET, Chantale FARMER, Pierre GEAY, Fabien GERY, Anthony GRANGER, Fabienne GREBERT, Frédérique KHAMMAR, Marion LAFARIE, Frédérique LARDET, Elisabeth LASSALLE, François LAVIGNE-DELVILLE, Christiane LAYDEVANT, Patrick LECONTE, Claire LEPAN, Bruno LYONNAZ, Benjamin MARIAS, Viviane MARLE, Jean-Claude MARTIN, Christian MARTINOD, Pierre-Louis MASSEIN, Catherine MERCIER-GUYON, Thomas MESZAROS, Aurélien MODURIER, Philippe MONMONT, Philippe MORIN, Magali MUGNIER, Michel MUGNIER-POLLET, Alexandre MULATIER-GACHET, Laure ODORICO, Xavier OSTERNAUD, Marie-Luce PERDRIX, Tony PESSEY, Christian PETIT, Eric PEUGNIEZ, Monique PIMONOW, Christophe PONCET, Agnès PRIEUR-DREVON, Jean-Luc RIGAUT, Marc ROLLIN, Christian ROPHILLE, Didier SARDA, Yannis SAUTY, Nora SEGAUD-LABIDI, Bénédicte SERRATE, Guillaume TATU, Jean-Louis TOÉ, Olivier TRIMBUR, Gilles VIVIAN

Avaient donné procuration

Michel BEAL à Catherine BOUVIER, Corinne BOULAND à Tony PESSEY, Karine BUI-XUAN-PICCHEDDA à Bénédicte SERRATE, Gilles FRANÇOIS à Samuel DIXNEUF, Aurélie GUEDRON à Fabienne GREBERT, Ségolène GUICHARD à Roland DAVIET, Charlotte JULIEN à Alexandre MULATIER-GACHET, Antoine de MENTHON à Denis DUPERTHUY, Patricia MERMOZ à Gilles ARDIN, Gérard PASTOR à Elisabeth EMONET, Raymond PELLICIER à Pierre BRUYERE

Etait excusé

Jean-François GIMBERT

Tony PESSEY est désigné(e) en qualité de Secrétaire de séance

OBJET

COMMISSION DE DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC - MODIFICATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION

Frédérique LARDET, rapporteur

Vu l'arrêté préfectoral n° PREF/DRCL/BCBL-2018-066 en date du 21 décembre 2018 approuvant les statuts de la communauté d'agglomération « Grand Annecy » ;

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1411-5, L.2121-21, D.1411-3, D.1411-4 et D.1411-5 ;

Vu la délibération du Conseil communautaire du Grand Annecy n° D-2020-313 en date du 30 juillet 2020 portant élection des membres de la Commission de délégations de service public (CDSP) ;

Vu le résultat de l'élection municipale partielle intégrale en date du 4 juillet 2021 de la commune de Veyrier-du-Lac et la fin du mandat de conseiller communautaire de Monsieur Thomas Terrier ;

Vu l'arrêté n° ARR-2021-31 du 28 octobre 2021 désignant Monsieur Alexandre Mulatier-Gachet représentant de Madame la Présidente au sein de la Commission de délégations de service public (CDSP) ;

Vu l'appel à candidature effectué ;

Considérant que la Commission de délégations de service public (CDSP) est composée de la Présidente du Grand Annecy ou de son représentant et de cinq membres titulaires élus au sein du Conseil communautaire ;

Considérant qu'il convient de pourvoir à deux postes vacants au sein de la Commission de délégations de service public (CDSP) ;

Considérant qu'il est procédé à l'élection des membres de la Commission de délégations de service public (CDSP) à la représentation proportionnelle, avec application de la règle du plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel ;

Considérant qu'en cas d'égalité des restes, le siège revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages et, en cas d'égalité de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamé élu ;

Considérant que les élections ont lieu au scrutin secret sauf accord unanime contraire ;

LE CONSEIL DECIDE :

- de procéder aux opérations de vote,
- de désigner Magali MUGNIER et Pierre BRUYERE comme membres titulaires de la Commission de délégation de service public (CDSP).

Les membres titulaires de la CDSP sont donc les suivants :

Magali MUGNIER
Chantale FARMER
Christian BOVIER
Christophe PONCET
Pierre BRUYERE

LA DÉLIBÉRATION A ÉTÉ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Voix POUR : 94

AINSI DELIBERE ont signé au registre la Présidente et les membres présents à la séance,

Pour extrait conforme
Pour la Présidente et par délégation,
Le Directeur Général,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' followed by a horizontal line extending to the right.

Sébastien LENOIR.